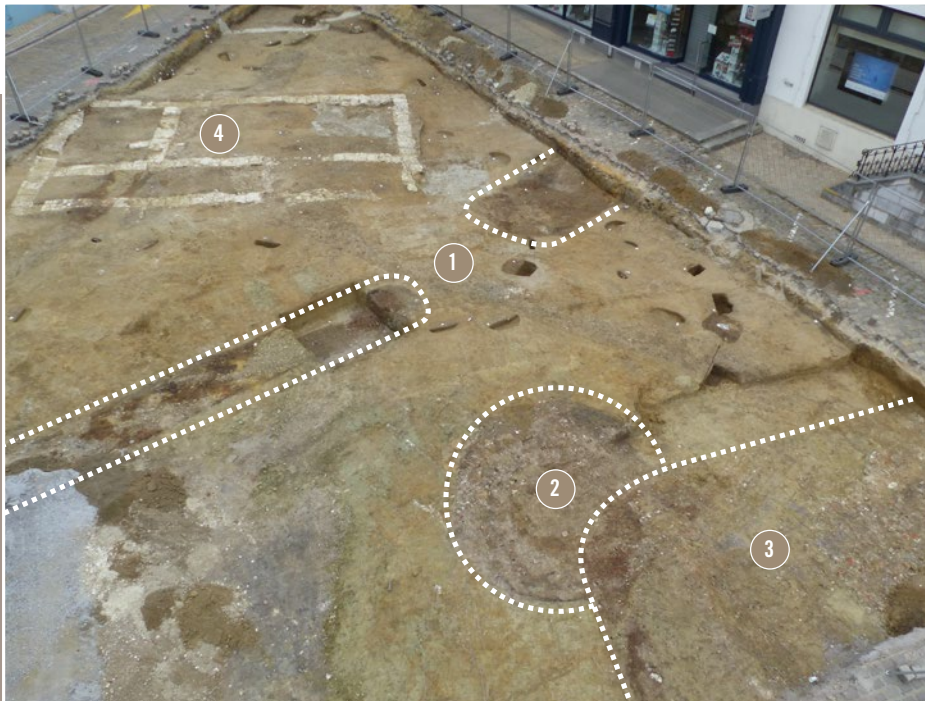


ET AVANT LA PLACE ?

Avant la pose du cailloutis de silex, divers creusements correspondent à des **constructions sur poteaux et des fossés**. L'espace est alors divisé par deux larges fossés, **la place devait être plus réduite ou n'existait pas encore**. L'étude de la céramique permettra de dater l'occupation, qui pourrait remonter à une **date antérieure à la fondation** officielle du bourg au 11^e siècle.



Les deux fossés (1) peuvent constituer un enclos en lien avec l'église à proximité. Des fosses remplies de gravats matérialisent le possible emplacement d'un calvaire figurant sur un plan de 1596 (2) mais également des caves ou celliers (3) de la fin du Moyen Âge. Les fondations du corps de garde (4) occupent un large espace de la place au 18^e siècle.

SOUS LES PAVÉS DE LA PLACE D'ARMES, 1000 ANS D'HISTOIRE D'ARDRES

LIEU :
Ardres

FOUILLE :
Direction de l'Archéologie
du Pas-de-Calais,
juillet 2018

AMÉNAGEUR :
Commune d'Ardres

PROJET D'AMÉNAGEMENT :
Réaménagement
de la place d'Armes

DÉCOUVERTES :
Bâtiments et
aménagements
de la place
depuis le 11^e siècle



Les vestiges affleurent sous les pavés de la place d'Armes.

UN CORPS DE GARDE DU 18^e SIÈCLE

Depuis la fondation d'Ardres au **11^e siècle**, l'espace central de la place d'Armes se transforme au gré des activités d'un cœur de bourg. Les travaux de réfection donnent l'occasion unique d'étudier l'**évolution de la place** et de reconstituer l'histoire d'Ardres, en complément des **plans anciens** qui remontent à la fin du 16^e siècle.



▲ La construction la plus récente sur la place est un bâtiment de 10 mètres sur 7 mètres, bâti avec des fondations en calcaire. Celles-ci permettent de restituer trois pièces dont une en façade.

◀ Un seuil de briques indique l'entrée du bâtiment.



▲ Ce bâtiment identifié comme un corps de garde est représenté sur un plan de la ville de garnison réalisé en 1769. Il semble avoir une histoire courte car il n'apparaît ni sur le plan de pavement de la ville de 1763, ni sur le cadastre napoléonien de 1832.

DES CAVES MÉDIÉVALES

Vers la fin du Moyen Âge, un **nivellement général** et la pose d'un **cailloutis de silex** marquent l'établissement pérenne d'une place et délimitent son périmètre. L'installation de bâtiments, dont seules les parties excavées sont conservées, témoignent cependant de l'**évolution de son occupation**.



▲ Lors du diagnostic préalable à la fouille, une grande cave a été partiellement mise au jour. Creusée dans le sable (clair), elle a été comblée de gravats (foncé) après son abandon au 15^e siècle.



▲ Les parois de la cave sont rectilignes, ce qui indique la présence d'un aménagement disparu ou démantelé. L'empreinte probable d'un pieu rectangulaire, sur la droite, caractérise l'un des vestiges de l'ossature.



▲ La présence de couches rouges ou noires contenant matériaux divers, cendres, charbons et torchis brûlés montre que les constructions présentes sur ou autour de la place ont subi des démolitions et incendies.